



é
c
o
l
e

ACTÉON

Avec le soutien des
éditions **ACTES SUD**
En partenariat avec
l'association
du **MEJAN**

FORMATION DE L'ACTEUR CONCOURS 2010

AUDITIONS:

du **26** au **30** avril
et du **2** au **4** sept.

STAGE DECOUVERTE GRATUIT*

les **6** et **7** mars à Arles

* Le stage «découverte» est réservé
aux personnes susceptibles de
présenter le concours.
Il comprend 10h de cours.
L'inscription est obligatoire.
Le stage est gratuit, seule une
participation au frais de 10€
vous sera demandée.



<http://ecole-acteon.fr>

contact@ecole-acteon.fr



Programme - Stage découverte

Ce stage exceptionnel est ouvert aux personnes susceptibles de présenter le concours 2010 d'entrée en formation professionnelle.

Nous vous proposerons divers ateliers qui vous permettront de découvrir notre méthode.

Le nombre de places étant limité, réservez votre place très vite en nous renvoyant la fiche d'inscription ci-jointe

Dates et durée: 10h de cours du samedi 6/03/10 au dimanche 07/03/10

Objectif: Avoir un aperçu des matières et méthodes d'apprentissage de l'école Actéon.

Programme:

- Art de la parole
- jeu d'acteur
- improvisation
- eurythmie
- caméra
- ambiances et jeux sonores

Lieu: Chapelle du Méjan, place Nina Berberova, 13200 Arles

Horaires:

- samedi: de 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00
- dimanche: de 10h00 à 12h et de 14h00 à 17h00

Tarifs: Gratuit. Une participation aux frais de 10€ vous est demandée. Cette participation doit nous parvenir avant le début du stage, par chèque, pour valider votre inscription. Le chèque doit être établi au nom d' « Actéon ».

Intervenants: Wilhelm Queyras, Thomas Daviaud, Marie-Annick Ebermann, Stéphanie Ladet, Bruno Huet.



Déroulement des auditions 2010

Durée de l'audition : 1h30 environ.

Composition du jury : Wilhelm Queyras, Thomas Daviaud, Marie-Pierre Strano, Stéphanie Ladet

Nous vous demandons de préparer:

- un **monologue du répertoire classique**
- une **scène du répertoire contemporain** (pour cette épreuve, vous pouvez être accompagné par un tiers, sinon, un membre du jury vous donnera la réplique).
- une **performance libre** (chant, danse, clown, théâtre, musique, poésie, acrobatie...).
- enfin, vous devrez également participer à **quelques exercices d'improvisation**.

Merci de nous fournir le jour de l'audition les documents suivants:

- 2 photos d'identité
- une photocopie de votre carte d'identité en cours de validité
- un chèque de 90€ correspondant aux frais d'inscription et d'assurances qui vous sera remboursé si votre candidature n'est pas retenue, à hauteur de 85% (soit 76,5€), la somme retenue correspondant aux frais de dossier.

N'hésitez-pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.